

Villecresnes, le 22 novembre 2022

Direction Générale
N/Réf : PF/CT/076212

Madame la Première Ministre,

Cela fait plus de deux ans que j'alerte les services de l'Etat de la dangerosité de la Nationale 19, en particulier dans sa traversée de Villecresnes, à proximité du tunnel sous Boissy-Saint-Leger, située à 20 KM de Paris.

La RN19 est un axe majeur du Sud-Est Parisien empruntée par environ 60.000 véhicules par jour dont 4000 poids-lourds. Son trafic est en croissance permanente.

La RN19 traverse la commune de Villecresnes, ville de 12.000 habitants, sans aménagement urbain. Les quelques aménagements y sont désuets, exagérément dégradés, ne répondant plus aux normes et restent en l'état après avoir été percutés, menaçant parfois de s'écrouler sur la chaussée. Certains carrefours n'ont pas été réaménagés depuis plus de 40 ans.

Nous y relevons une accidentologie explosive avec plus de 20 accidents depuis le début de l'année dont dix avec des conséquences corporelles. Au total nous dénombrons 15 blessés, avec pour certains un pronostic vital engagé, et un mort.

Hélas, devant une situation qui n'est pas digne d'un pays développé et de l'Etat, je ne parviens pas en tant que Maire d'une petite ville de la Région Parisienne à me faire entendre malgré mes nombreux courriers et le soutien des parlementaires du Val de Marne.

Je suis très souvent interpellé par les habitants qui s'inquiètent des dangers qu'ils encourent à chaque fois qu'ils empruntent cette route. 1000 Villecresnois ont signé une pétition en début d'année demandant un réaménagement de cette section de 1km en boulevard urbain.

Je veux par ce courrier vous faire part de l'exaspération des Villecresnois, je vous résume leur demande impérative :

- Une séparation des voies montantes et descendantes,
- L'installation d'un radar mesurant les vitesses au-delà de 50 KM/H,
- La création de deux ronds-points sur les sorties des rues Cavailles et Dagorno,
- Une rénovation de la voie en circulation douce le long du château de Gros-Bois.

.../...

Sans des décisions rapides, nous serons dans l'obligation d'étudier d'autres modes d'action, et je souhaite vivement ne pas en arriver là.

Je reste à votre disposition afin d'envisager les solutions permettant de protéger nos populations lorsqu'ils prennent la RN19.

Je vous prie d'agréer, Madame la Première Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le Maire,
Conseiller départemental



Patrick FARCY

Pièce jointe : Annexe 1

Annexe 1 : Copies adressées à

- Monsieur le Ministre des Transports, Clément BEAUNE ;
- Madame la Préfète du Val-de-Marne, Sophie THIBAUT ;
- Monsieur le député du Val-de-Marne, Louis BOYARD ;
- Messieurs les sénateurs du Val-de-Marne, Laurent LAFON et Christian CAMBON ;
- Madame la Présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, Valérie PECRESSE ;
- Monsieur le Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, Olivier CAPITANIO ;
- Monsieur le Président de la Métropole du Grand Paris, Patrick OLLIER ;
- Monsieur le Président du Grand Paris Sud-Est Avenir, Laurent CATHALA ;
- Messieurs les Maires du Plateau Briard, Alphonse BOYE, Yves THOREAU, Arnaud VEDIE et Vincent BEDU ;
- Madame la Maire de Limeil-Brévannes, Françoise LECOUFLE ;
- Monsieur le Maire de Boissy-Saint-Léger, Régis CHARBONNIER ;
- Monsieur le Président de l'Association des Maires d'Ile-de-France, Stéphane BEAUDET
- Madame la Présidente de l'Association des Maires du Val-de-Marne, Françoise LECOUFLE ;
- Monsieur le Président du Conseil National de la Sécurité Routière, Yves GOASDOUE ;
- Monsieur le Directeur de la DIRIF.